

LES COLLÈGES EUROMÉTROPOLITAINS : QUELLE DIVERSITÉ SOCIALE ?

344

AVRIL 2025

MODES DE VIE



La diversité sociale dans les établissements scolaires est un principe inscrit dans le Code de l'Éducation depuis 2013. En effet, faire se côtoyer des élèves issus de milieux sociaux différents au sein d'un même collège favorise, entre autres, le développement de compétences liées au vivre ensemble, indispensables à toute vie en démocratie. En France, c'est la carte scolaire qui dessine le secteur de recrutement des élèves d'un collège. Ainsi, le niveau de

diversité sociale de son effectif est conditionné par celui de son secteur. Or, comme une étude de l'INSEE l'a très bien montré, du fait de l'application de la carte scolaire, les profils sociaux des collèges publics sont très liés aux caractéristiques sociales des quartiers correspondant à leur secteur de recrutement. Par ailleurs, la possibilité pour les familles de contourner la carte scolaire a aussi un impact significatif sur le profil des effectifs des collèges.

Qu'en est-il des collèges situés dans l'Eurométropole de Strasbourg ? Une meilleure compréhension de ces phénomènes à l'échelle locale doit permettre aux acteurs compétents en matière de politiques éducatives de mobiliser les leviers d'actions pour favoriser la diversité sociale dans les collèges.

Un lien fort entre le profil du secteur et celui des collégiens

Un grand contraste des catégories socioprofessionnelles...

L'indice de position sociale (IPS), créé en 2016 par le ministère de l'Éducation nationale, attribue un « score » situé entre 45 et 185 à chaque élève d'un collège, en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de ses deux parents. La moyenne calculée à l'échelle de l'établissement permet de situer le profil social de ses élèves.

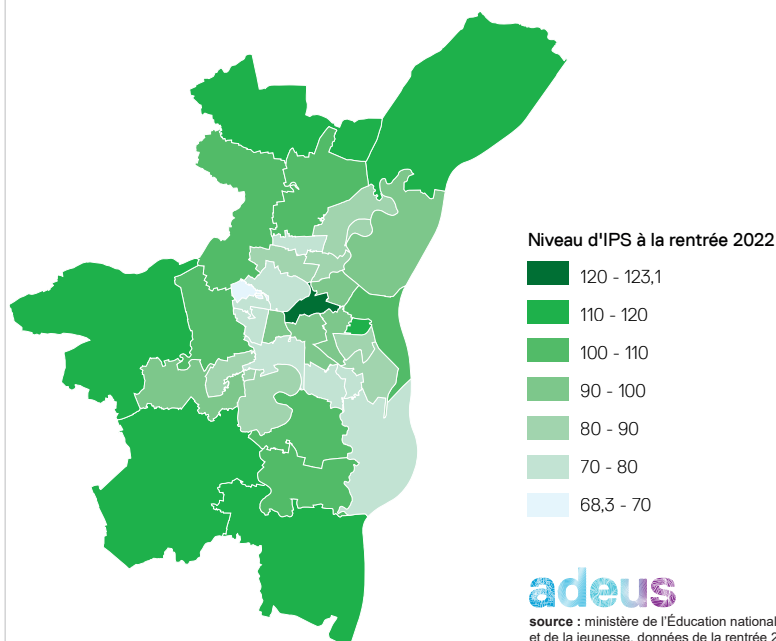
La cartographie de l'IPS des collèges dans l'Eurométropole de Strasbourg montre que celui-ci varie très fortement selon les établissements. Les collèges ayant les niveaux les plus élevés sont situés dans les secteurs les plus aisés (communes de 2^{de} couronne, quartiers centraux de Strasbourg, ...). À l'inverse, les niveaux les plus faibles sont observés dans les collèges des secteurs ayant une forte concentration de ménages modestes, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville (Neuhof, HautePierre, ...).

...et une diversité sociale variable

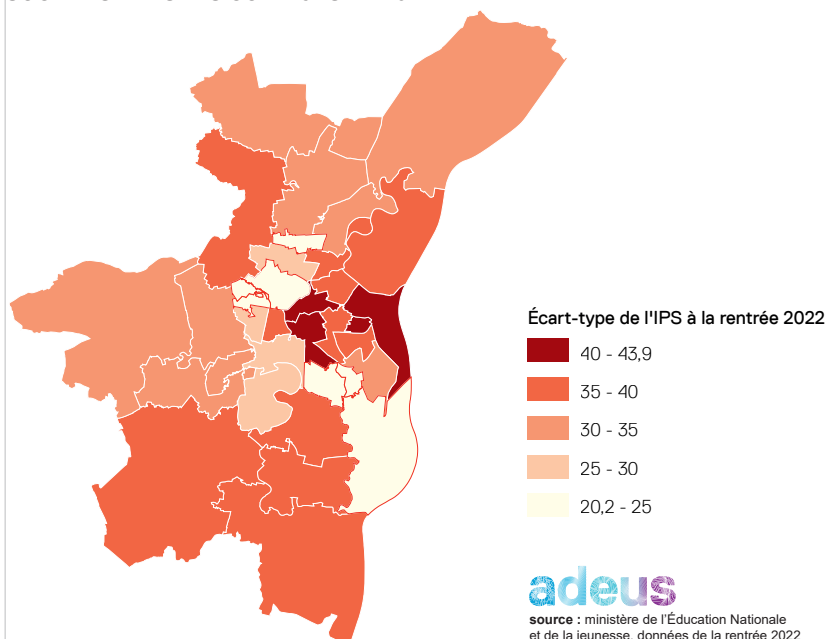
Si l'IPS permet de mesurer le niveau socioprofessionnel des parents d'élèves dans un collège, c'est l'écart-type qui permet d'aller plus loin pour mesurer la dispersion des niveaux d'IPS dans un collège, et donc le niveau de diversité des origines sociales. Plus il est élevé, plus la diversité est grande et vice versa.

Les collèges de l'Eurométropole de Strasbourg dont les niveaux socioprofessionnels des parents sont les plus bas sont également ceux où la diversité est la plus faible. Ces collèges concentrent donc une très forte proportion d'enfants de ménages issus de catégories socio-professionnelles modestes.

PROFIL SOCIAL DES ÉLÈVES DES COLLÈGES EN 2022



NIVEAU DE DIVERSITÉ DES ORIGINES SOCIALES DANS LES COLLÈGES EN 2022



L'impact de la ségrégation résidentielle et des comportements dérogatoires

La ségrégation résidentielle et l'application de la carte scolaire expliquent en partie les niveaux de diversité sociale dans les établissements scolaires. Néanmoins, la possibilité pour les familles de changer de secteur participe également à la spécialisation sociale des profils des collèges.

Une ségrégation résidentielle bien ancrée

Les différents profils de ménages ne sont pas répartis de manière homogène dans le territoire eurométropolitain. Au contraire, la carte des revenus des ménages montre que les ménages les plus aisés se concentrent principalement dans les communes de 2^{de} couronne et dans certains quartiers strasbourgeois (Orangerie, Robertsau, ...). À l'inverse, les ménages les plus précaires sont surreprésentés dans les quartiers de logements sociaux à Strasbourg et dans certaines communes de 1^{re} couronne

(Schiltigheim et Bischheim notamment). La carte scolaire reproduit ces disparités que l'on retrouve dans l'effectif des collèges.

Plus d'un tiers des élèves ne fréquentent pas leur collège de secteur

À la rentrée 2023, 62 % des élèves de l'Eurométropole de Strasbourg sont inscrits dans leur collège de secteur. 20 % vont dans un autre collège public que celui dans lequel ils sont sectorisés, et 18 % vont dans un collège privé.

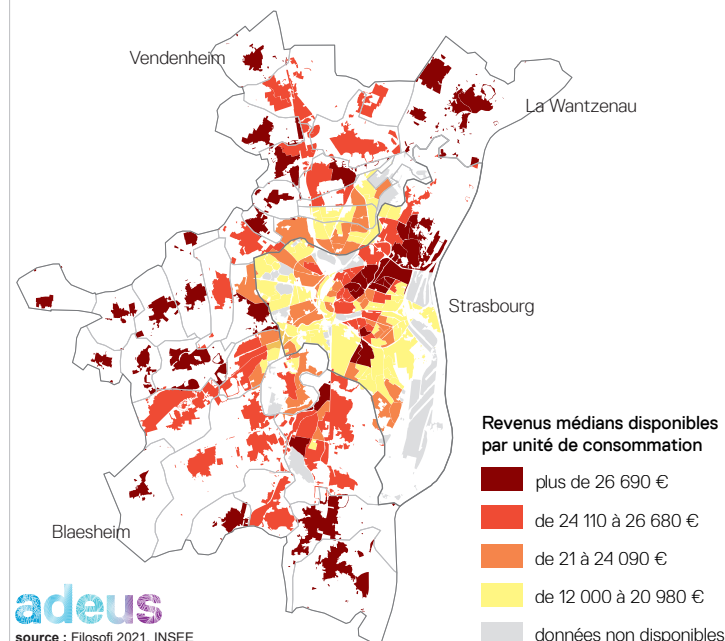
Les facteurs d'explication de ces reports sont multiples. Cependant, les raisons objectives (suivi d'une offre scolaire spécifique dans un autre collège public, pratiques confessionnelles, ...) peuvent recouvrir une intention d'évitement de la mixité sociale de certains collèges. En effet, les comportements dérogatoires étant majoritairement le fait des ménages

les plus aisés (notamment vers le privé), ils traduisent la volonté d'une forme d'entre-soi social pour la scolarité de leurs enfants.

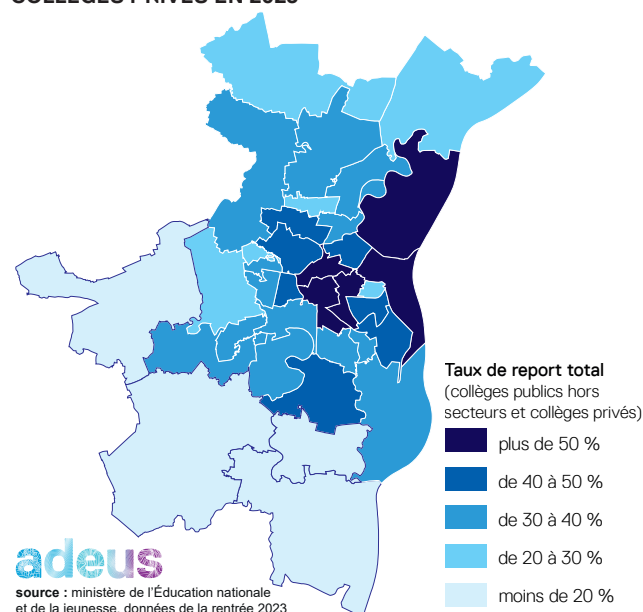
Des comportements dérogatoires très différents selon les collèges

Certains collèges présentent des taux de report vers d'autres établissements de plus de 50 %. De ce fait, leur effectif et le profil sociologique des élèves sont profondément modifiés par rapport à ce qu'ils devraient être sans ce phénomène. C'est-à-dire que dans les secteurs où les reports sont massifs et pratiqués principalement par les ménages les plus aisés, la diversité sociale de l'effectif est dégradée. En parallèle de la ségrégation résidentielle, les comportements dérogatoires accentuent dans certains collèges, la spécialisation des effectifs.

LES REVENUS DES MÉNAGES EN 2021



REPORTS DES COLLÉGIENS VERS D'AUTRES COLLÈGES PUBLICS HORS SECTEUR OU VERS DES COLLÈGES PRIVÉS EN 2023



Des collèges « miroirs » du profil des ménages du secteur

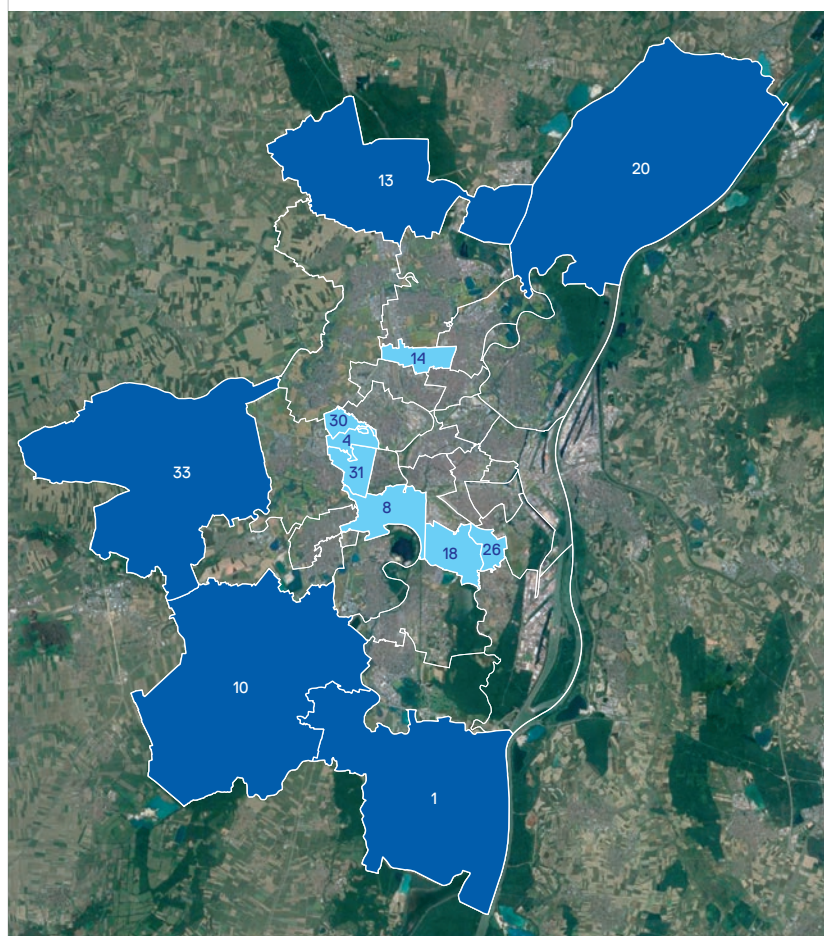
On dénombre dans l'Eurométropole de Strasbourg 34 collèges publics. Les travaux effectués ont permis de les regrouper en cinq grandes catégories afin de rendre plus lisibles les caractéristiques de leurs effectifs concernant la diversité sociale. Cette typologie est le résultat de croisements d'indicateurs liés aux caractéristiques du secteur de recrutement (part de logements sociaux, ...), de l'effectif du collège (IPS, ...), des comportements dérogatoires (part de reports vers le privé, ...) et de « l'attractivité » du collège (offre scolaire, ...).

Des collèges situés dans des secteurs socialement homogènes

Les effectifs des collèges de cette catégorie sont le reflet du profil des ménages de leur secteur de recrutement. En effet, on y observe des taux de comportements dérogatoires faibles. Deux sous-catégories sont à distinguer :

- **Les collèges des secteurs situés dans les quartiers métropolitains les plus précaires**
Ce sont les collèges avec les niveaux de diversité sociale les plus faibles en raison d'une forte concentration de ménages précaires dans leurs secteurs, qui n'ont pas les caractéristiques culturelles et économiques favorisant le contournement de la carte scolaire.
- **Les collèges des communes de 2^{de} couronne**
Les faibles taux de comportements dérogatoires sont à mettre en lien avec l'homogénéité sociale du secteur, composé majoritairement de ménages très aisés, qui minimise les stratégies d'évitement.

COLLÈGES « MIROIRS » DU PROFIL DES MÉNAGES DE LEUR SECTEUR DE RECRUTEMENT



Secteurs homogénéité sociale ménages aisés

- 1. Brant
- 10. Jean de la Fontaine
- 13. La Pierre Polie
- 20. Malraux
- 33. Wernert

Secteurs homogénéité sociale ménages précaires

- 4. Erasme
- 8. Hans Arp
- 14. Lamartine
- 18. Lezay Marnésia
- 26. Schongauer
- 30. Truffaut
- 31. Twinger

Les collèges avec une diversité « potentielle »

Des collèges peu diversifiés malgré un secteur favorable

Les collèges de cette catégorie sont situés dans des secteurs urbains diversifiés composés de logements sociaux, de collectifs privés, de maisons individuelles. Néanmoins, les taux élevés de comportements dérogatoires expliquent que l'on ne retrouve pas cette diversité dans les profils des collégiens.

Il existe deux types de collèges au sein de cette catégorie :

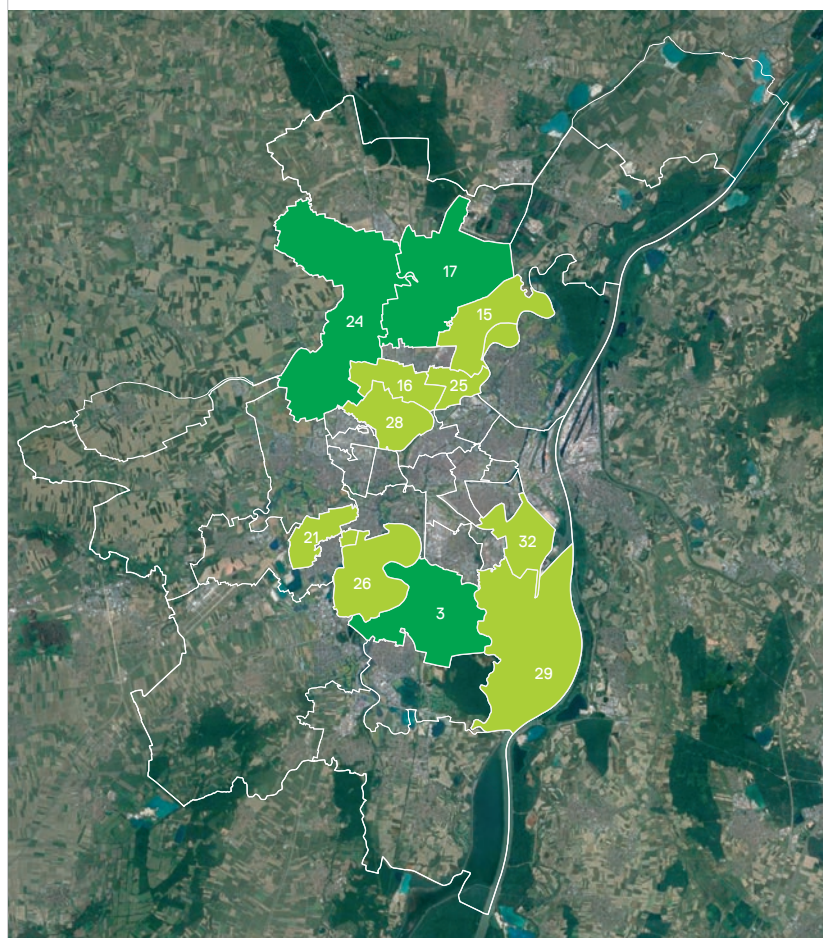
- **Les collèges des secteurs diversifiés des communes de 1^{re} couronne ou anciens faubourg de Strasbourg**

Les collèges avec des comportements dérogatoires orientés principalement vers les collèges publics. En effet, le profil des ménages de ces secteurs, souvent issus de classes moyennes, peut expliquer un report plus faible vers le privé.

- **Les collèges de secteurs plus aisés dont le profil évolue avec le développement récent d'une offre en logements sociaux**

Des collèges avec un fort report vers le privé, pratique plus courante chez les profils de ces ménages, en moyenne plus favorisés que ceux de la sous-catégorie précédente.

COLLÈGES AVEC UNE DIVERSITÉ SOCIALE « POTENTIELLE »



Secteurs avec un développement récent d'une offre en logements sociaux

3. Collège du Parc
17. Les Sept Arpents
24. Paul-Emile Victor

Secteurs diversifiés des communes de 1^{re} couronne et anciens faubourgs strasbourgeois

15. Le Ried
16. Leclerc
21. Maxime Alexandre
25. Rouget de Lisle
26. Schongauer
28. Sophie-Germain
29. Stockfeld
32. Vauban

adeus
Réalisation Adeus 2025

Différentes formes de diversités

Les collèges avec des niveaux de diversité en « trompe l'œil »

Ces collèges ont en commun d'avoir des niveaux de diversité « apparents » positifs (IPS entre 90 et 105 et valeurs écarts-types IPS élevées). Cependant, les taux de contournement de la carte scolaire y sont parmi les plus forts de l'Eurométropole de Strasbourg. En effet, les secteurs de ces établissements sont très polarisés sociologiquement. Par exemple, le secteur du collège Hoffman recouvre à la fois la Cité de l'III (avec une forte concentration de ménages précaires) et les quartiers résidentiels très favorisés de la Robertsau. Les ménages les plus aisés de ces secteurs ont des comportements dérogatoires très marqués et ont accès à une offre privée très développée à proximité.

Les collèges dont le secteur et l'effectif sont diversifiés

À l'inverse des collèges ayant une diversité sociale « potentielle », on observe dans cette catégorie de collèges une continuité entre le profil des ménages du secteur et celui des élèves de l'effectif due à une part de comportements dérogatoires relativement faible. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène :

- **L'offre scolaire :** certains ménages peuvent choisir de ne pas changer de secteur en raison des caractéristiques de l'offre scolaire dans le collège de secteur (classes bilingues, ...).
- **L'éloignement des établissements privés :** ces trois collèges n'ont pas d'établissements scolaires privés à proximité immédiate de leur secteur, rendant difficile le recours au privé.
- **Le profil sociologique des ménages :** les ménages de ces secteurs sont en majorité issus de classes moyennes, dont les comportements dérogatoires sont moins ancrés.

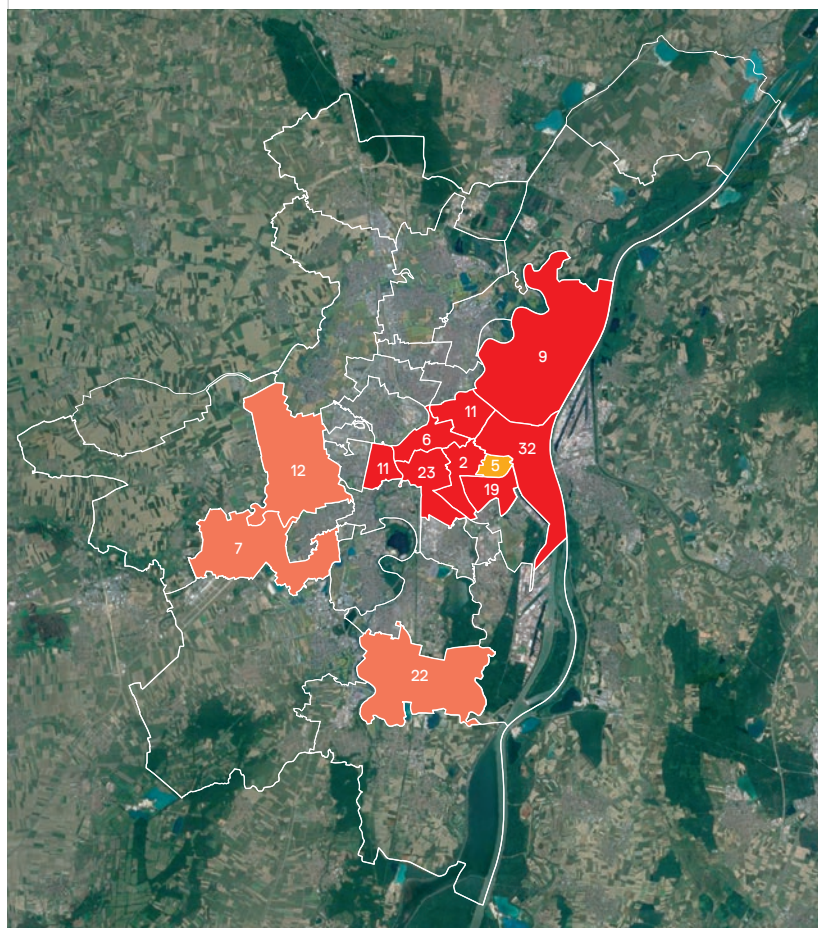
L'exemple d'un collège avec une offre scolaire « attractive »

À l'image des autres collèges du centre-ville strasbourgeois, le secteur du collège de l'Esplanade est diversifié avec un taux élevé de logements sociaux. Cependant, on y observe très peu de comportements dérogatoires. Au

contraire, beaucoup d'élèves issus d'autres secteurs font partie de l'effectif. En effet, la possibilité d'intégrer une section internationale (cursus très valorisé socialement) retient et attire de nombreux élèves de ménages aisés dans ce collège.

La réalité d'une diversité sociale effective entre les élèves suivant des cursus scolaires différents au sein de cet établissement reste néanmoins à vérifier.

COLLÈGES AVEC DIFFÉRENTES FORMES DE DIVERSITÉ



Collèges avec des niveaux de diversité en « trompe l'œil »

2. Caroline Aigle
6. Foch
9. Hoffmann
11. Kléber
19. Louise Weiss
23. Pasteur
32. Vauban

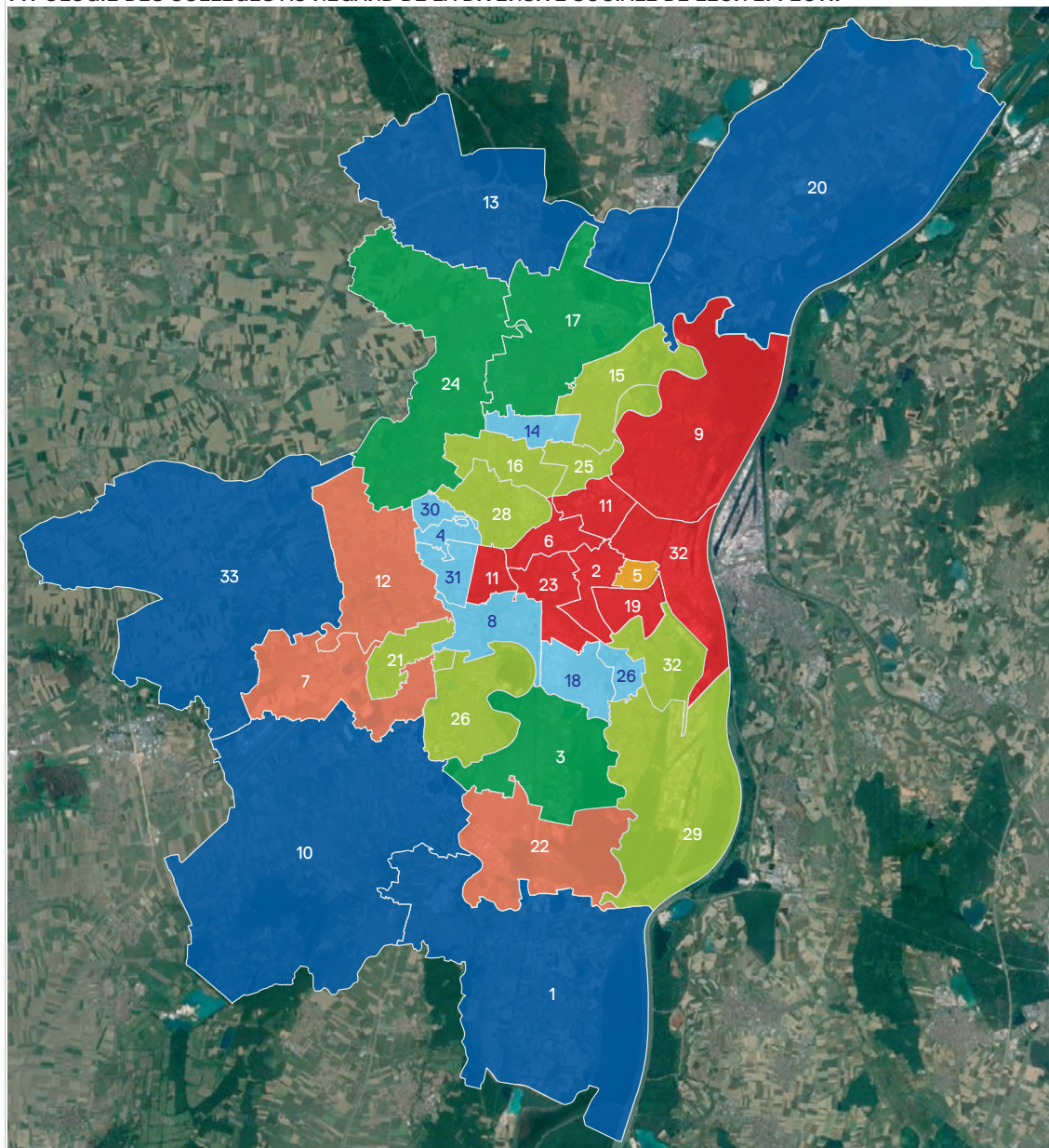
Collèges dont le secteur et l'effectif sont diversifiés

7. Gallée
12. Kraft
22. Nelson Mandela

Collège avec une offre scolaire « attractive »

5. Esplanade

TYPOLOGIE DES COLLÈGES AU REGARD DE LA DIVERSITÉ SOCIALE DE LEUR EFFECTIF



COLLÈGES « MIROIRS » DU PROFIL DES MÉNAGES DE LEUR SECTEUR DE RECRUTEMENT

- Secteurs homogénéité sociale ménages aisés**
 - 1. Brant
 - 10. Jean de la Fontaine
 - 13. La Pierre Polie
 - 20. Malraux
 - 33. Wernert
- Secteurs homogénéité sociale ménages précaires**
 - 4. Erasme
 - 8. Hans Arp
 - 14. Lamartine
 - 18. Lezay Marnésia
 - 26. Schongauer
 - 30. Truffaut
 - 31. Twinger

COLLÈGES AVEC UNE DIVERSITÉ SOCIALE « POTENTIELLE »

- Secteurs avec un développement récent d'une offre en logements sociaux**
 - 3. Collège du Parc
 - 17. Les Sept Arpents
 - 24. Paul-Emile Victor
- Secteurs diversifiés des communes de 1^{re} couronne et anciens faubourgs strasbourgeois**
 - 15. Le Ried
 - 16. Leclerc
 - 21. Maxime Alexandre
 - 25. Rouget de Lisle
 - 26. Schongauer
 - 28. Sophie-Germain
 - 29. Stockfeld
 - 32. Vauban

COLLÈGES AVEC DIFFÉRENTES FORMES DE DIVERSITÉ

- Collèges avec des niveaux de diversité en « trompe l'œil »**
 - 2. Caroline Aigle
 - 6. Foch
 - 9. Hoffmann
 - 11. Kléber
 - 19. Louise Weiss
 - 23. Pasteur
 - 32. Vauban
- Collèges dont le secteur et l'effectif sont diversifiés**
 - 7. Galilée
 - 12. Kraft
 - 22. Nelson Mandela
- Collège avec une offre scolaire « attractive »**
 - 5. Esplanade

Conclusion et enjeux

La réalité métropolitaine est constituée de quartiers fortement spécialisés dans l'accueil des ménages. De ce fait, la mise en œuvre de la carte scolaire (qui veille à définir des mailles géographiques facilement accessibles aux élèves) reproduit l'homogénéité sociale existante dans de nombreux secteurs des collèges situés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Cette homogénéité concerne aussi bien les quartiers avec une forte concentration de ménages à faibles ressources (21 quartiers prioritaires de la ville sont présents à Strasbourg, Schiltigheim, Bichheim et Ostwald) que les communes habitées majoritairement par des ménages très aisés (les communes de 2^{de} couronne en particulier).

D'autre part, le phénomène des comportements dérogatoires participe également à la spécialisation des profils des effectifs de collèges qui pourtant peuvent être situés dans des secteurs relativement diversifiés (dans certaines communes de 1^{re} couronne ou d'anciens faubourgs strasbourgeois notamment). En effet, le recours parfois massif des familles les moins défavorisées au changement de secteur scolaire (soit vers un autre collège public, soit vers un établissement privé) dégrade fortement les niveaux de diversité sociale de ces collèges.

Ce manque de diversité dans les établissements scolaires constitue une contrainte forte pour l'atteinte de certains objectifs publics majeurs en matière d'éducation, notamment ceux liés au vivre-ensemble et aux principes démocratiques. Afin de renforcer cette diversité dans les établissements scolaires du territoire, trois enjeux peuvent être mentionnés.

Tout d'abord, ces constats interrogent les limites de la pertinence de la carte scolaire telle que définie aujourd'hui et, sans la remettre en cause, incitent à réfléchir à de possibles évolutions. En effet, celle-ci a été élaborée dans le cadre du « collège de proximité » et pour répondre principalement à des problématiques capacitaires. Or, des expérimentations mises en œuvre dans certains territoires (sectorisation des élèves du quartier précaire du Grand Mirail à Toulouse dans des collèges favorisés de la métropole) ont montré que la carte scolaire peut également innover en matière de diversité sociale.

Ensuite, la répartition de l'offre scolaire entre les établissements du territoire constitue un autre levier pour renforcer l'attractivité des collèges avec de forts taux de reports. En effet, certaines

options ou cursus scolaires socialement valorisés (classes bilingues, cursus scientifiques, ...) peuvent « retenir » ou « attirer » des élèves dans le collège de secteur.

Enfin, l'implication des établissements privés dans les objectifs de diversité sociale sur le territoire représente également un fort enjeu. Ces établissements captent une partie significative des élèves des ménages les plus aisés de l'Eurométropole de Strasbourg. Un dialogue commun entre les collèges privés et leurs partenaires publics financeurs, concernant les modalités d'accueil de profils de collégiens plus diversifiés, pourrait être engagé.

Pour aller plus loin :

- *Les comportements dérogatoires des collégiens dans l'Eurométropole de Strasbourg*, Les Expertises de l'Adeus, Septembre 2024
<https://www.adeus.org/publications/les-comportements-derogatoires-des-collegiens-dans-leurometropole-de-strasbourg/>
- *Suivi de la Réforme des attributions des logements sociaux dans l'Eurométropole de Strasbourg*, Les Expertises de l'Adeus, Novembre 2023
<https://www.adeus.org/publications/la-demande-de-logement-social-dans-leurometropole-de-strasbourg-quelles-evolutions-des-besoins/>



L'agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhénus supérieur

Directeur de publication : **Pierre Laplane, directeur général**
Responsable éditorial : **Yves Gendron, directeur général adjoint**
Équipe projet : **Jules Bortmann (chef de projet), Haycinthe Blaise, Luca Chiarizia, Nadia Monkachi**
PP 2025 - N° projet : **3.3.1.1**
Mise en page : **Jean Isenmann**
© Adeus - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'Adeus www.adeus.org